

**Document reçu par mail du 14/07/2020 à 15h59**

Bettrechies, le 14 juillet 2020

Point de vue d'une famille de Bettrechies résidente depuis 50 ans.

La carrière fait partie de notre environnement, jusqu'à présent on s'en accommodait, mais, depuis les nouvelles installations qui sont censées améliorer les retombées, nous constatons que la poussière est plus importante qu'avant.(dépôt sur les châssis exposés coté carrière, entre autre).

Suite aux vibrations du sol lors des tirs de mines et a nos appels répétés pour signaler notre inquiétude en 2010, il a été décidé d'installer un capteur chez nous pour tracer les ondes de vibrations. A cette époque les relevés ont montré des valeurs acceptables lors des quelques tirs effectués avec le capteur sur le seuil de notre porte. Sauf pour un qui était hors normes, le directeur de l'époque n'a pas voulu en tenir compte parce que trop anormal, il nous a suspecté d'avoir sauté dans la maison à proximité du sismographe lors du tir. Les portes ont pourtant tremblé.

Notre requête s'est révélée sans suite.

Dernièrement, début mars, nous avons ressenti une secousse qui a fait vibrer les portes de la maison encore une fois. Nous avons téléphoné, très bon accueil, prise en compte des doléances, avec promesse de venir mettre un capteur. Nous n'étions pas les seuls a avoir appelé ce jour là, mais depuis RIEN. Il y a vraiment un manque de communication et de suivi des plaintes. Mais il faut savoir que notre maison subit des vibrations trop régulièrement ce qui entraîne des fissures anormales.

Quand nous lisons ce dossier de demande d'extension en vue d'une exploitation de 30 ans alors que la demande précédente avait été faite pour 30 ans mais qu'elle a été réalisée sur 20. Nous sommes surpris que la Secab redemande une exploitation de 30 ans. Elle n'a pas respecté ses engagements. Peut-t-elle être crédible aujourd'hui ?

Quand nous lisons qu'ils mettront en œuvre des techniques pour limiter les nuisances sonores alors qu'il faudra produire les week-end avec des horaires amplifiés, que malgré tout, la production ne doit pas augmenter, et que l'on sait que les horaires ne sont pas respectés à l'heure actuelle ; peut-t-on la croire ?

Devant le nombre de plaintes des riverains, il nous faut nous poser la question : pourquoi une entreprise qui dit respecter son cahier des charges génère tant de mécontentement ?

De même dans ce dossier de demande d'extension, on nous annonce la création d'une décharge dans le fond de la carrière .Les déchets seront « normalement » non polluant, mais sera t-il possible d'en contrôler réellement la composition ? (risque de métaux lourds). L'autorisation donnée, la Secab gèrera. Mais on sait très bien qu'il sera impossible de maîtriser la composition de ces déchets qui en plus risquent de se retrouver au niveau des nappes phréatiques.

En espérant que mes observations seront utiles pour, par la suite, parvenir a une cohabitation intelligente.

Cordialement  
Françoise Delcour